

Tremplins et concours artistiques du Crous 2022-2023 : exprimez votre talent

Du 6 octobre 2022 au 11 mai 2023



Ces concours sont ouverts aux étudiant-es de toutes les filières. À la clé : une valorisation des œuvres proposées, des aides et des prix pouvant aller jusqu'à 2 000 € par concours ! La date de dépôt des candidatures est différente selon les catégories. Consultez le règlement pour chacune d'elle. Retrouvez toutes les informations sur le site [etudiant.gouv.fr](https://www.etudiant.gouv.fr).

Que faut-il pour s'inscrire ?

- * Être étudiant(e) inscrit(e) dans un établissement d'enseignement supérieur français (ou francophone en ce qui concerne le concours de Nouvelle)
- * S'inscrire sur la plateforme dédiée via <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>, icône « Concours Création Etudiante »
- * Remplir le ou les formulaires de candidatures qui vous intéressent (une seule candidature par concours)
- * Déposer son projet original
- * **Pour les mineurs, il est nécessaire de fournir au préalable une autorisation de participation aux concours culturels.**

Les tremplins artistiques

Musique - Tremplin Pulsation - inscription jusqu'au 29 janvier 2023

Vous êtes à la fois étudiant et musicien ? Exprimez votre talent avec le concours de musique Pulsation !

Pour participer il faut...

- * Être un étudiant seul, ou un groupe composé au moins pour moitié d'étudiants, inscrit(s) dans un établissement d'enseignement supérieur français ;
- * Prendre connaissance du règlement ;
- * Enregistrer entre 3 et 6 titres originaux ;
- * Les déposer sur la plateforme <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/> en cliquant sur l'icône « Concours Création Etudiante »
- * Être disponible pour les phases finales nationales sur scène, à Bordeaux

Les prix nationaux :

- * 1^{er} prix : 2 000 €
- * 2^e prix : 1 000 €
- * 3^e prix : 500 €

Le premier lauréat bénéficiera d'un accompagnement de projet musical personnalisé par De la neige en été ; et le lauréat coup de cœur se produira dans le cadre du FIMU (festival international de musique universitaires).

Détails et règlement disponible sur cette page : <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/concours-de-creation-etudiante-1153>

Tremplin Danse avec ton Crous - inscription jusqu'au 26 février 2023

Vous êtes étudiant et passionné de danse ? Exprimez votre talent avec le concours Danse avec ton Crous !

Pour participer il faut...

- * Être un étudiant seul ou un groupe composé au moins pour moitié d'étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français ;
- * Prendre connaissance du règlement ;
- * Créer une chorégraphie originale d'une durée minimum de 3 minutes
- * Réaliser une vidéo de sa prestation scénique, une chorégraphie entièrement originale, filmée en plan fixe large et d'une durée minimum de 3 minutes ;
- * La déposer sur la plateforme <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/> en cliquant sur l'icône « Concours Création Etudiante
- * Être disponible pour la finale nationale sur scène.

Les prix nationaux :

- * 1^{er} prix : 2 000 €
- * 2^e prix : 1 000 €
- * 3^e prix : 500 €

Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement par des professionnels de la danse et de participer à divers événements de danse, dont les Rencontres à tisser, organisées par le Cira danse de Strasbourg !

Détails et règlement disponible sur cette page : <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/concours-de-creation-etudiante-1153>

Tremplin Concours national de Théâtre - inscription jusqu'au 26 février 2023

Vous êtes étudiant et la passion du théâtre vous dévore ? Exprimez votre talent avec le concours national de théâtre étudiant !

Pour participer il faut...

- * Être un étudiant ou une troupe composée au moins pour moitié d'étudiants, inscrit(s) dans un établissement d'enseignement supérieur français ;
- * Prendre connaissance du règlement ;
- * Avoir un projet original à proposer

Déposer une note d'intention présentant sa pièce sur la plateforme <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/> en cliquant sur l'icône « Concours Création Etudiante »

Les prix nationaux :

- * * 1^{er} prix : 2 000 €
- * * 2^e prix : 1 000 €
- * * 3^e prix : 500 €
- * * 4^e prix : 250 €

Le premier lauréat présentera deux fois son spectacle à l'Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse dans le cadre du Festival d'Avignon. Il sera également convié à participer à une Master Class dans le cadre du Festival Traverses, organisé par le Théâtre Universitaire de Nancy.

Détails et règlement disponible sur cette page : <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/concours-de-creation-etudiante-1153>

La métamorphose, le thème des 4 concours artistiques

Ouverts à tou-te-s les étudiant-es quelle que soit leur filière, les concours de création étudiante, co-portés par les Crous et les établissements d'enseignements supérieurs, récompensent et valorisent la création étudiante. Gagnez jusqu'à 2000€ et des expériences uniques !

Nouvelle - inscription jusqu'au 19 mars 2023

Vous êtes étudiant et vous aimez écrire ? Exprimez votre talent avec le concours de nouvelle !

Pour participer il faut...

- * Être étudiant.e dans un établissement d'enseignement supérieur français ou de l'organisation internationale de la francophonie (liste des pays membres consultable sur www.francophonie.org) ;

- * Bien prendre connaissance du règlement ;
- * Écrire une nouvelle, sur le thème annuel, en 2500 mots maximum.
- * La déposer sur la plateforme <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/> en cliquant sur l'icône « Concours Création Etudiante »

Après des sélections régionales, chaque Crous propose deux candidatures à un jury national, qui récompense trois lauréats nationaux.

Les prix nationaux

- * 1^{er} prix : 2 000 €
- * 2^e prix : 1 000 €
- * 3^e prix : 500 €

Une sélection des meilleures nouvelles de l'édition seront publiées sous forme de recueil.

Détails et règlement disponible sur cette page : <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/concours-de-creation-etudiante-1153>

Photo - inscription jusqu'au 12 mai 2023

Vous êtes étudiant et vous avez développé un véritable amour de la photographie ?
Exprimez votre talent avec le concours Photo !

Pour participer il faut...

- * Être étudiant et inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur français ;
- * Prendre connaissance du règlement ;
- * Réaliser une photographie sur le thème annuel. Toutes les techniques sont autorisées (numérique, argentique ou instantanée, polaroid ou même prise avec un téléphone...) ;
- * La déposer sur la plateforme <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/> en cliquant sur l'icône « Concours Création Etudiante »
- * Envoyer la version originale au service culturel de votre Crous par voie postale

Après des sélections régionales, chaque Crous propose deux candidatures à un jury national, qui récompense trois lauréats nationaux.

Les prix nationaux

- * 1^{er} prix : 2 000 €
- * 2^e prix : 1 000 €
- * 3^e prix : 500 €

Détails et règlement disponible sur cette page : <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/concours-de-creation-etudiante-1153>

Bande dessinée - inscription jusqu'au 12 mai 2023

Vous êtes étudiant et vous avez la passion du 9ème art ? Exprimez votre talent avec le concours de Bande Dessinée !

Pour participer il faut...

- * Être étudiant et inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur français
- * Prendre connaissance du règlement
- * Réaliser, sur le thème annuel, une Bande dessinée de sept planches maximum, originales & inédites
- * La déposer sur la plateforme <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/> en cliquant sur l'icône « Concours Création Etudiante »
- * Envoyer la version originale au service culturel de votre Crous par voie postale
- * Après des sélections régionales, chaque Crous propose deux candidatures à un jury national, qui récompense trois lauréats nationaux

Les prix nationaux

- * 1^{er} prix : 2 000 €
- * 2^e prix : 1 000 €
- * 3^e prix : 500 €

Les bandes dessinées lauréates seront exposées dans le cadre du [Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême](#) et du salon parisien SoBD, et leurs auteurs bénéficieront d'une invitation à chacun de ces deux festivals.

Détails et règlement disponible sur cette page : <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/concours-de-creation-etudiante-1153>

Film court - jusqu'au 12 mai 2023

Vous êtes étudiant et vous êtes passionné par le cinéma ? Exprimez votre talent avec le concours de Film court !

Pour participer il faut...

- * Être étudiant et inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur français ;
- * Prendre connaissance du règlement ;
- * Réaliser, sur le thème annuel, un film court original, de 5 minutes maximum (générique compris).
- * Le déposer sur la plateforme <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/> en cliquant sur l'icône « Concours Création Etudiante »

Après des sélections régionales, chaque Crous propose deux candidatures à un jury national, qui récompense trois d'entre eux.

Les prix nationaux

- * 1^{er} prix : 2 000 €
- * 2^e prix : 1 000 €
- * 3^e prix : 500 €

Les trois lauréats seront invités au [Festival International du Court-Métrage de Clermont-Ferrand](#).

Détails et règlement disponible sur cette page : <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/concours-de-creation-etudiante-1153>

Retrouvez l'**actualité culturelle et artistique** du Crous Bordeaux-Aquitaine sur leur [page Facebook Les Campulsations](#).